

Le 1^{er} décembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction de treize organisations nationales au Rapport Bockel : A quand une politique ambitieuse pour les jeunes ?

La remise du rapport de Jean-Marie BOCKEL au Président de la République, le 3 novembre 2010, relatif à la « prévention de la délinquance des jeunes », suscite des réactions de nos fédérations.

Citoyens et Justice, la CNAPE, le CNLAPS, la FN3S, l'UNIOPSS, l'Acepp, l'ADMR, ATD Quart Monde, la CSF, la FCSF, la FNEPE, la Mutualité Française et l'UNA tiennent à rappeler un certain nombre de principes et préconisations sans lesquels il ne peut y avoir de prévention efficace.

En effet, la délinquance des jeunes est une question de société qui exige une politique de prévention à la hauteur des enjeux qu'elle pose. Les réponses qui doivent y être apportées se situent dans une dimension transversale, reliant prévention, protection, éducation, soin et sanction. Cette transversalité implique une cohérence des politiques publiques qui doivent :

- Porter un regard a priori bienveillant et confiant en la jeunesse, y être attentif et prendre soin d'elle et ce dès le plus jeune âge. Ce regard doit se situer à une juste articulation entre responsabilité sociétale, collective et individuelle.
- Bannir tout lien de prédiction entre les difficultés psychologiques des jeunes enfants et la survenue de comportements délinquants au risque d'assigner les enfants à une telle destinée.
- Investir, consacrer à l'enfance et à la jeunesse les moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'une politique globale, cohérente et à long terme. L'éducation réclame du temps, de la continuité et de la cohérence entre les différents acteurs que sont les parents, les professionnels, les associations et les pouvoirs publics.
- Favoriser la mise en œuvre des dispositifs de soutien de proximité de tous les parents ; accompagner et aider ceux qui en ont besoin lorsqu'ils sont en difficultés plutôt que de les accabler et de les sanctionner.
- Prendre réellement en compte les situations grandissantes de précarité et d'anomie des familles.

- Maintenir la prévention spécialisée au sein de la protection de l'enfance.

Or, certaines mesures existantes qui s'inscrivent dans ces principes et dont chacun sait la pertinence (réparation, travaux d'intérêt général, réseaux d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité, médiation familiale, prévention à domicile ...), sont mal soutenues financièrement par les pouvoirs publics. Les différents acteurs de proximité, qu'ils interviennent au titre de la prévention, du soutien à la parentalité, des soins, de la police... voient leurs moyens diminuer avec des effets préjudiciables pour le lien social.

Les fédérations appellent à la construction d'une véritable politique de prévention d'ensemble qui doit être ambitieuse, pour les jeunes et les enfants dès leur naissance, dont l'éducation et la prévention seraient le cœur, dont la finalité serait un projet d'avenir porteur de confiance et d'espoir pour tous nos jeunes et dont l'un des objectifs serait le renforcement du lien dans les environnements sociaux : ce doit être l'affaire de tous.

Contact presse

Anne Degroux
Directrice de la communication et de l'information
UNIOPSS, 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 Paris Cedex 13
Tél. 01 53 36 35 06 / 07
www.uniopss.asso.fr